

J'ai déjà parlé du capital de risque et d'exploitation. Cela devrait être prévu dans notre loi sur les prêts à la petite entreprise.

L'intervention et l'ingérence du gouvernement constituent évidemment le troisième problème de taille que doivent affronter les PME. Il est grand temps que les pouvoirs publics comprennent qu'une entreprise commerciale ne veut pas d'un «grand frère» qui la surveille constamment. Nos gouvernants doivent bien se rendre compte qu'une industrie privée, une petite entreprise sera beaucoup plus efficace si le gouvernement lui laisse les coudées franches. Les piètres résultats de Postes Canada permettent de constater le peu d'efficacité des sociétés d'État. C'est la même chose pour Canadair. D'ici la fin de l'année, les contribuables auront payé plus de 2 milliards de dollars, par l'intermédiaire du gouvernement, pour la maintenir en activité. Ce montant aurait été suffisant pour éponger la totalité du passif des quelque 10,500 petites entreprises qui ont fait faillite en 1982 seulement. C'est également le quadruple des dépenses du gouvernement Trudeau pour les différents programmes destinés à la petite entreprise en 1982. Et cela simplement pour maintenir Canadair en activité. Ce n'est qu'un seul exemple. Il y en a de nombreux autres que connaît le gouvernement.

● (1640)

Le moment est venu, monsieur le Président, il est plus que temps. J'ai dit au début que les deux côtés de la Chambre, de même que le Nouveau parti démocratique, ont reconnu que la petite entreprise existe et joue un rôle décisif dans notre mode de vie économique. Nous avons vu une soudaine campagne de publicité par cette arrière-garde socialiste des libéraux qui vient de constater qu'elle ne représente que 10 p. 100 dans les sondages Gallup. Elle s'est alors ruée sur la petite entreprise qui ne va pas l'accepter. Il suffit d'écouter la réponse des dirigeants du mouvement de la petite entreprise à cette publicité. Ils connaissent la position des néo-démocrates et ils ne vont pas succomber. Comme je l'ai dit au départ, monsieur le Président, l'importance de la petite entreprise est finalement découverte par la Chambre.

Ce qu'on ne s'est pas encore mis dans la tête ici, c'est que la Chambre ne devrait pas s'immiscer dans les affaires des petites entreprises. Le petit entrepreneur ne veut pas de l'intervention du gouvernement, de ses règlements, de ses contrôles et de ses directives. Il veut qu'on le laisse en paix. Si nous ne pouvons pas établir un climat économique qui permette à la petite entreprise de fonctionner dans une société de libre entreprise, alors, nous devons concevoir des programmes tels que le Programme d'obligations pour le développement des petites entreprises, ou encore comme la loi sur les prêts aux petites entreprises et accroître leur portée pour y inclure le capital d'exploitation. C'est ce que nous devons faire jusqu'à ce que nous soyons sortis du chaos bureaucratique dans lequel nous ont mis les libéraux. Je sais, comme la majorité des Canadiens, que le parti conservateur s'y est engagé. Nous voulons associer de nouveau le mot «libre» au mot «entreprise» de sorte que le secteur de la petite entreprise, le secteur privé, et les Canadiens dans leur ensemble puissent commencer à produire et à profiter des politiques d'un véritable gouvernement conservateur.

### *Les subsides*

**Le président suppléant (M. Herbert):** Il y aura maintenant une période de questions ou observations de dix minutes. Le député de York-Scarborough (M. Cosgrove).

**M. Cosgrove:** Monsieur le Président, de ce côté de la Chambre nous sommes tout à fait d'accord avec le député que la petite entreprise est le moteur de l'emploi dans notre pays. Ainsi, quelque 80 p. 100 des gens sont employés par des sociétés de moins de 20 personnes. Nous sommes tout à fait d'accord avec son analyse quant à l'importance de la petite entreprise dans notre économie. Toutefois, il n'en va plus de même dès que le député nous dit sa confiance dans le secteur privé et son désir, d'une part, que le gouvernement se tienne à l'écart, et d'autre part, pratiquement dans le même souffle, que le gouvernement appuie la petite entreprise.

Le secteur qui m'intéresse davantage est celui des petites entreprises en construction. Quelles que soient les comparaisons qu'on a pu faire avec les États-Unis, même au pire moment le taux de nos mises en chantier au Canada a toujours été supérieur à celui des États-Unis. Et pourtant, quand le parti d'en face s'est trouvé à la tête du pays pendant neuf mois, son conseiller en matière d'habitation lui a fait les deux recommandations suivantes. Premièrement, que le gouvernement se retire de ce domaine et qu'il privatise la Société canadienne d'hypothèques et de logement, laquelle a fait rouler bon nombre de petites entreprises canadiennes. En second lieu, ce conseiller qui a déjà été président du parti conservateur a recommandé au gouvernement d'abandonner le domaine du logement coopératif et sans but lucratif, lequel a fourni de l'emploi à des milliers de Canadiens et procuré un toit à bien des gens dans le besoin. Je constate, monsieur le Président, que le chef de l'opposition officielle (M. Mulroney) a retenu les services de ce même conseiller. Je suis curieux de savoir s'il s'intéresse encore à l'habitation et donne au parti conservateur les mêmes conseils qu'autrefois.

Le député pense-t-il qu'il faut soutenir les petits entrepreneurs en construction ou préconise-t-il d'abandonner le secteur privé à son sort?

**M. Jelinek:** Monsieur le Président, le député cite certains propos de mes collègues que je ne suis pas en mesure de vérifier, bien entendu. Il me semble, monsieur le Président, que dans nos questions et nos observations nous devrions nous en tenir au problème des taux d'intérêt et à la motion qui est à l'étude aujourd'hui.

En ce qui concerne les taux d'intérêt hypothécaires, si les libéraux et les néo-démocrates avaient appuyé les propositions qu'a faites notre parti pendant qu'il était au pouvoir et après, principalement le programme de crédit d'impôt pour les intérêts hypothécaires, les propriétaires ne seraient pas aux prises aujourd'hui avec des taux astronomiques. A vrai dire, le gouvernement serait sur le point de proposer une mesure semblable à celle que nous envisagions. Vous n'ignorez pas, monsieur le Président, que chaque fois que le gouvernement présente une mesure qu'il nous a empruntée, nous l'appuyons ainsi que nous l'avons fait la semaine dernière à propos de la déréglementation partielle des transporteurs aériens. Cette idée émanait de ce côté-ci de la Chambre.